



BULLETIN D'INSCRIPTION PUY DU FOU du 5 au 7 septembre 2019 (dates provisoires)

Il vous est demandé de remplir un bulletin d'inscription avec un premier chèque de 100 euros à l'ordre l'AACM Voyages et de tout envoyer à l'adresse suivante Mr CLOPES Jacques , 1, rue, Vivaldi,78100, Saint Germain en Laye, e-mail: jack.clopes@gmail.com (les inscriptions reçues sans chèque ne seront pas retenues):

AACM % Mr CLOPES Jacques, 1, rue Vivaldi, 78100, Saint Germain en Laye

Merci de donner aussi des renseignements sur votre carte d'invalidité par personne autrement le tarif normal groupes vous sera appliqué. Les justificatifs vous seront demandés ultérieurement.

Nom et prénom Sortie du 5 au 7 septembre 2019 au Parc du Puy du Fou	Membre	Carte d'invalidité	Carte d'invalidité avec besoin d'accompagnement	Prix sans carte(s) d'invalidité
	Oui / non	Oui / non	Oui / non	à calculer ultérieurement
	Oui / non	Oui / non	Oui / non	à calculer ultérieurement
	Oui / non	Oui / non	Oui / non	à calculer ultérieurement
	Oui / non	Oui / non	Oui / non	à calculer ultérieurement

Sortie au Parc du Puy du Fou, les 5, 6 et 7 septembre 2019 (dates provisoires)

(les prix définitifs vous seront communiqués ultérieurement sur les tarifs 2019 quand ils seront connus) les prix provisoires, hôtel, parc et transfert, 550 euros environ, peuvent être modifiés :

Vos coordonnées de Fax, Mail et SMS (confidentiel et obligatoire)

.....

Dates limites des paiements	1er chèque à verser au moment de l'inscription	2ème chèque avant le 10 octobre 2018	3ème chèque avant le 10 janvier 2019	4ème chèque avant le 10 avril 2019	5ème chèque avant le 10 juin 2019
Versements	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros	Reste

En cas d'annulation du voyage, les frais supportés sont détaillés dans le règlement de l'assurance annulation sur le site www.puydufou.com

